

Prix Marcel Lachiver des jeunes historiens ruralistes

Règlement pour l'année 2017-2018

Depuis plus de 20 ans, l'Association d'Histoire des Sociétés Rurales (AHSR) œuvre à la promotion de la recherche sur les sociétés rurales en organisant des colloques, des rencontres et la publication de revues et ouvrages spécialisés. Aujourd'hui, il nous paraît important d'aider la jeune génération à s'approprier ce thème de la ruralité. Afin de valoriser et soutenir les études historiques des mondes ruraux, l'Association d'Histoire des Sociétés Rurales organise un concours national de mémoires de Master d'histoire. Ce concours est destiné à récompenser des travaux considérés comme « d'une qualité exceptionnelle » par un jury composé d'experts en histoire rurale. Les trois lauréats se verront attribuer une récompense sous forme de prix, ainsi qu'une reconnaissance de leurs travaux par les membres de notre association.

La candidature

Ce concours est ouvert aux diplômés de Master 1 et de Master 2 d'histoire inscrits dans une université française. Le sujet du mémoire doit être en relation avec l'étude des sociétés rurales. Aucune restriction n'est établie quant à la zone géographique et la période historique du mémoire. Néanmoins, il devra obligatoirement être écrit en français. Pour se présenter au concours, le candidat doit avoir soutenu son Master, entre le 1^{er} janvier 2017 et le 30 septembre 2018. Les mémoires de master 1 devront être des travaux aboutis, qui vont au-delà des attentes généralement prescrites dans le cadre de la première année. Le directeur de recherche peut contextualiser les conditions de rédaction du mémoire (exigences, nombre de signes) si cela lui paraît nécessaire.

Le jury et le classement

- La composition du jury est déterminée par les membres du bureau de l'AHSR. Afin de garantir l'impartialité du jury, il est interdit à ses membres de rapporter sur un étudiant qu'ils auraient dirigé.
- Le classement s'effectue sur la base des notes attribuées à chaque dossier et après délibération du jury.

- Le jury fera part de sa délibération avant le 31 janvier 2019.

Les prix

- 1^{er} prix : Un chèque de 500 euros, un bon d'achat de 300 euros dans le catalogue des revues HSR et BHR (dans la limite des stocks disponibles) et 3 ans d'abonnement à la revue HSR.
- 2^e prix : Un bon d'achat de 200 euros dans le catalogue des revues HSR et BHR (dans la limite des stocks disponibles) et 2 ans d'abonnement à la revue HSR.
- 3^e prix : Un bon d'achat de 100 euros dans le catalogue des revues HSR et BHR (dans la limite des stocks disponibles) et 2 ans d'abonnement à la revue HSR.

Procédure d'inscription

- Il est demandé aux candidats d'envoyer deux exemplaires papier et une version numérique de leur manuscrit (relu et contresigné par leur directeur de recherche), un résumé de 2 500 signes et le formulaire d'inscription prévu à cet effet, avant le 1^{er} décembre 2018.
- En se présentant au concours, le candidat accepte *de facto* l'éventuelle publication de son résumé dans la revue HSR ou la lettre d'information numérique destinée aux membres de l'AHSR.
- La participation au concours est conditionnée par l'acceptation du règlement par le candidat et son directeur de recherche. Le non-respect de la procédure d'inscription aura pour conséquence l'absence d'examen du dossier.

Association d'Histoire des Sociétés Rurales : Prix Marcel Lachiver

M.R.S.H / Pôle Rural Université de Caen F-14032 CAEN cedex

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Prix Marcel Lachiver

État-civil

Nom :

Prénom :

Adresse :

Mail : Tél.

Université :

Informations sur le mémoire :

Master 1

Master 2

Titre :

.....

Période historique :

Discipline :

Nom et prénom du directeur de recherche :

.....

Nom, prénom et université de rattachement des membres du jury :

1)

.....

.....2)

.....
.....

Date de soutenance du Master :

Note et mention attribuées par le jury:

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Le directeur de recherche

Je soussigné(e), directeur/directrice de recherche de M. / Mme, titulaire d'un Master 1 ou 2 obtenu entre le 1^{er} janvier 2017 et le 30 septembre 2018, soutiens cette candidature pour l'obtention du Prix Marcel Lachiver 2017/2018. Par la présente, je déclare avoir pris connaissance du règlement de ce concours et en accepte les différentes clauses.

Signature :

Le candidat

Je soussigné(e) M. / Mme, titulaire d'un Master 1 ou 2 obtenu entre le 1^{er} janvier 2017 et le 30 septembre 2018, me présente comme candidat(e) pour l'obtention du prix Marcel Lachiver 2017/2018. Par la présente, je déclare avoir pris connaissance du règlement de ce concours et en accepte les différentes clauses.

Signature :

Liste des documents à fournir

- Deux exemplaires papier du mémoire de Master.
- Une version numérique du mémoire de Master.

- Un résumé de 2 500 signes.
- Un formulaire d'inscription prévu à cet effet.

Adresse de réception des candidatures :

Association d'Histoire des Sociétés Rurales : Prix Marcel Lachiver

M.R.S.H / Pôle Rural Université de Caen F-14032 CAEN cedex

Pour plus d'informations vous pouvez nous contacter par mail : jeanmarc.moriceau@unicaen.fr ou par téléphone : 02.31.56.62.29 (Jean-Marc Moriceau)